L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 17 JUILLET 1873. 28me Année.

BUFOUR & LEBET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN 17 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, la moitié de magasin situé au No. 41 rue de Chartres consistant en articles de nouveautés, modes, etc.

Par O. de Pelsat & Co., au Bureau d'Essen St-Louis, rue St. Louis—Deux terrains de grand prix rue Dauphine, ainsi que d'autres terrains dans le Deuxième District.

Par H. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—Bottes, souliers et brodequins.

Par S. Guimard, au coin des rues Rocheblave et Commerce—Une tonnelle.

Par Vincent & Co., rue Douane—Marchandises sèches, toilerie, etc.

Par Kellman, Marks & Co., au No 32 de la rue de Chartres — Linge de cambric, lingerie et chapeaux.

Par D. R. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue Girod—Mais.

Maïs—Maïs.—Voir l'annonce de D. R. Morphy, encanteur.

ATTENTION !

☞ La vente par le shérif du fonds de magasin No 41, rue de Chartres, consistant en articles de nouveautés et de modes, draps, etc., etc., sera continuée aujourd'hui à 10 1/2 heures A. M.

Le Rapport du Maire Wiltz.

Pour la première fois, depuis longues années, nous voyons sortir de l'Hôtel-de-Ville un document de nature à faire renaître l'espoir d'une sérieuse amélioration dans nos affaires municipales. Pour la première fois, depuis longues années, nous avons l'occasion d'annoncer à nos lecteurs qu'il s'est opéré un changement sensible dans la gestion des intérêts de notre ville et qu'il en résultera très probablement une diminution de taxe pour l'année prochaine. Une diminution de taxe! c'est quelque chose de nouveau; c'est quelque chose d'insolite; c'est quelque chose hors de mode, quelque chose qu'on demandait toujours, qui s'arrivait pas et qu'on avait fini par abandonner comme impossible, c'est-à-dire comme devant n'arriver jamais: et pour nous, c'est un plaisir immense que nous éprouvons en l'annonçant au peuple de la Nouvelle-Orléans, car, nous l'avons dit bien souvent, une diminution de taxes est un bienfait pour tous, pour les propriétaires, pour les ouvriers et pour tous les habitants, depuis le premier jusqu'au dernier, depuis le plus riche jusqu'au plus pauvre.

Et a qui devons-nous ce bienfait? C'est encore un plaisir et un vif plaisir pour nous que de pouvoir dire que nous le devons à la seule administration démocratique que nous ayons eue depuis la fin de la guerre, à la seule administration qui, depuis le régime infâme, et y compris ce régime inauguré ici sous l'occupation fédérale, ait été véritablement le résultat des élections locales, avec des candidats librement choisis sans mélange d'aucun élément étranger dans la combinaison, à une seule exception près, mais exception contre laquelle un dépouillement du scrutin, on a compté les deux tiers du vote du Peuple. Il est donc vrai qu'il faut toujours en revenir aux principes sanctionnés par le temps dans le gouvernement des Etats comme dans le gouvernement des villes; il est donc vrai que les hommes obscurs, improvisés, inexpérimentés, sont toujours funestes dans le maniement des affaires publiques, car s'il peut arriver qu'ils ne pèchent pas par intention, ils pèchent toujours par ignorance, par imprévoyance ou imprudence, et le corps social souffre et est exposé à périr sous la vanité de leur suffisance.

Sans monsieur Grant, qui est tout aussi ignorant que les hommes dont nous parlons, nous aurions maintenant une administration d'Etat, animée des mêmes intentions et marchant du même pas que notre administration de ville et, très sûrement, nous aurions à annoncer aussi pour l'Etat un dégrèvement prochain. Ce double résultat aurait des conséquences immenses pour la communauté entière: la première de toutes serait de retenir nombre de gens qui quittent le pays pour aller chercher ailleurs une protection et une justice que la Louisiane ne leur refuse pas, mais qu'elle n'a pu leur donner sous le gouvernement qui l'afflige; la première de toutes serait d'arrêter l'émigration qui dépeuple notre Etat.

Parlons maintenant du rapport de M. Wiltz. Pour la plus grande commodité de nos lecteurs, nous résumerons ce compte-rendu de l'exercice sémestriel finissant le 30 juin dernier.

Le budget des dépenses pour 1872 s'élevait à près de 7 millions ($6,961,381) presque tout employé en allocations faites d'avance. Le budget pour 1873, fixé sous l'administration du maire Flanders, et auquel suivant les termes de la charte, le nouveau Conseil ne pouvait rien changer, s'élevait à $5,704,926 ou à environ $1,200,000 de moins que celui de l'année précédente. Il était absorbé en grande partie par l'intérêt de la dette capitalisée, $1,361,540) et par les bons échéant en 1873, en tout $1,924,143. Il fallait aussi mettre de côté la taxe de desséchement, estimée $300,000 pour le payement de l'intérêt et le rachat des bons de desséchement. Il fallait encore payer l'intérêt sur les bons de quai et de levée, (54,800) et racheter ces bons à maturité (101,604); ces deux sommes faisant avec les salaires et les réparations un montant de $240,000 pour les dépenses de quai. Les revenus des marchés, $360,000) étaient destinés au payement des avances faites par l'agent fiscal.

Tous ces services et obligations ne laissaient pour les dépenses proprement dites de la ville que $3,330,136. C'est sur cette somme seule que le Conseil pouvait opérer des économies et nous citerons qu'il a fait à peu près tout ce qu'il pouvait faire sans désorganiser les services publics. Voici les résultats de son administration pour les six derniers mois, qui sont pour lui les six premiers!

Le montant des salaires dans le département du commerce a été de $13,512 contre $30,990 en 1872; et le montant des frais de bureau a été de $258 contre $302. Economie, $6,501.

Pour le département des améliorations les dépenses ont été de $145,628 au-dessous des dépenses des mêmes mois de l'année 1872. Mais ce département mérite d'être traité en détail, ce que nous remettrons à une autre fois, pour ne pas trop fatiguer l'attention de nos lecteurs.

Sur le bureau des quais et débarcadères l'économie est de $127,382 et de $91,508 sur le bureau de desséchement.

On a pu sauver $34,215, sur le département des édifices publics.

Pour les water-works, les dépenses, de janvier en juillet, en 1873, avaient été de $94,811, pour six mois; notre année elles ont été de $41,076 au-dessous. Pour toute l'année de 1872 les dépenses avaient été de $308,349 ou près de quatre fois le montant dépensé pendant les six derniers mois, où les recettes des water-works ont dépassé les frais de plus de $87,000.

Il y a eu une différence de $6,316 en faveur de 1873 dans le département du Contrôle, ou des Comptes Publics.

Le département des Finances, pour la même période de temps, a coûté $8513 de plus qu'en 1872, en égard à l'emploi d'un plus grand nombre d'inspecteurs de licence, au moyen desquels on a augmenté les recettes, ce qui justifie la mesure.

Une économie de $8,919 a été réalisée dans le département des assessments et de $27,494 dans celui de la police.

Quant aux frais du bureau de la mairie, ils sont moindres que ceux de l'année dernière et il y a en bénéfice à charger le maire de la garde de la bibliothèque. Le Conseil a économisé $8,169 sur les frais d'impression, comparés à ceux de la période correspondante en 1872.

Ce fait de grande, l'année, dans la première partie du mois, a été bonne. La ville y a gagné (négativement bien entendu) près de $5,000,000 contre $811,476, différence en faveur de $4,188,524, qu'il aurait fallu payer si les projets financiers avaient été pendus.

En résumé, cet état montre que pour les premiers six mois de 1873, il y a eu une économie de $371,602. Du 1er janvier au 30 juin 1872, les dépenses courantes de la ville s'élaient élevées à $1,329,055, en y comprenant $320,000 pour le rachat de warrants de police; pendant les mêmes mois en 1873, ces dépenses ont été réduites à $1,251,241 en y comprenant $241,045 pour le rachat des warrants de police. Il a été payé pour la police, dans les six derniers mois $120,954 de plus que dans les mêmes mois correspondants de l'année dernière.

Un des résultats de cette bonne administration a été le retour aux payements en comptant, retour que les radicaux regardaient comme impossible sans d'effrayantes combinaisons avec des agiotateurs locaux ou des banques étrangères.

Les frais de la dernière administration en décembre 1872 ont été payés en certificats d'hécaudite, mais depuis lors le conseil a trouvé le moyen, avec le secours loyal de quelques institutions de crédit de faire face à toutes les dépenses courantes et de les payer comptant et toutes ces institutions ont été déjà remboursées de leurs avances. Maintenant tous les contribuables de la ville ne font pour un tiers ou une moitié de moins qu'auparavant et tous les matériaux dont elle a besoin ne sont plus achetés qu'aux prix rigoureux du marché. Il est généralement à croire que le Conseil de Ville ne sera plus obligé d'avoir recours aux expédients ruineux, employés par ces infernales administrations radicales qui restèrent à jamais flétrissées sous le poids des malédictions et des imprécations des honnêtes habitants de la Nouvelle-Orléans. Que tout parti radical et quelques-uns qui sient un radicalisme disparaissent donc, et qu'on ne se serve plus du mot de radical que par occasion et pour le jeter à la face des gens qui, sous l'égide de ce parti, ont pu à leur aise et avec impunité se partager les dépouilles de l'Etat et celles de la ville!

Nous reviendrons sur le rapport du maire Wiltz, rapport qui, pour ce temps-ci, est un véritable événement. Ce que le Conseil de ville a fait est d'autant plus remarquable qu'il n'a cessé d'être menacé, et qu'il est encore menacé par ce bill du parti radical non contre la charte de ville, mais contre le résultat des élections libres à la Nouvelle-Orléans, bill infâme, anti-républicain, et que M. Kellogg a refusé lui-même de signer jusqu'ici. Le Conseil de ville est certainement mieux fait encore s'il est en la liberté dont tout corps délibérant doit jouir sous le régime des institutions républicaines.

SHAKSPEARE CLUB.—La quatrième soirée de la septième série annuelle aura lieu mercredi prochain, 23 juillet, au Théâtre des Variétés. Nous prions M. E. Burke, vice-président, d'agréer nos bien sincères remerciements pour les billets d'entrée qu'il a eu l'obligeance de nous envoyer.

RÉCOLTES.—Nous lisons dans le *Lafayette Advertiser* de Vermillonville:

Nous sommes heureux d'apprendre que plusieurs de nos planteurs ont replanté leur maïs, et nous espérons qu'il fera une abondante moisson. Quant au coton qui a pu être sauvé des dernières fortes pluies, il a très bien belle apparence, et si nous pouvons avoir le bonheur d'éviter les chenilles, cette année, il en sera fait une bonne demi-récolte dans notre paroisse.

☞ L'immense et toujours croissante demande des machines à coudre de la compagnie Grover et Baker, est une des choses les plus extraordinaires du monde. Ces machines sont devenues les favorites du Sud. Bureau de vente 107, rue du Canal.

REVUE DES JOURNAUX.

L'Evènement chante les louanges de la Belgique:

Les Belges, dit-il, ont toutes les libertés. Les chemins de fer y coûtent moitié moins que chez nous; le tabac et les cigares y sont à la portée du plus pauvre. Cinq sous de Wervick équivalent à deux francs de caporal. L'octroi est inconnu. Commences le même procès à Bruxelles ou à Paris; il sera terminé là-bas avant qu'on en soit ici aux préliminaires. Enfin, dans ce pays le plus catholique de l'Europe, le mariage est garanti par le divorce.

— En Belgique, me disait un Gantois, *chacun fait ses affaires*.

Et voilà le hic! En France, chacun veut faire les affaires des autres.

La Belgique a en le bon sens de ne pas faire de révolution depuis qu'elle existe comme royaume. La Belgique n'a pas de républicains ou elle en a fort peu. Elle ne songe pas à s'ilumiger, pas même pour obtenir le suffrage universel, qu'elle n'a pas encore. L'*Evènement* n'a pas tout à fait tort. Pardonnons-lui son enthousiasme.

Les *Siècle* essaie de placer sa chère République sous la protection du duc de Magenta.

Voilà comment les coalisés du 24 mai sont unis entre eux.

Dès que l'un des trois partis fait un mouvement, les deux autres l'arrêtent: Rentrez unis! Ils ont cependant une pensée commune: renverser la République. Mais ce projet lui-même, hautement affiché, est une offense directe au maréchal de Mac-Mahon. Le président de la République a donné sa parole d'honnête homme et de soldat qu'aucune atteinte ne serait portée aux institutions existantes.

Qui menace ces institutions fait donc injure à la loyauté du maréchal de Mac-Mahon.

Le 4 septembre 1870, avant d's'installer à l'Hôtel-de-Ville, M. Gambetta a solennellement déclaré que le gouvernement dont il était membre serait un gouvernement provisoire, et rien de plus. Dans un discours que les journaux de l'époque ont enregistré, le futur dictateur réservait formellement à la nation française le droit de se donner le gouvernement qui lui plairait le mieux.

La paste de Bordeaux a en la même base. C'est la même promesse. La forme provisoire du gouvernement qui pour régit nous laisse à chacun le droit de réserver ses sympathies et ses préférences.

M. Thiers a voulu briser la paste de Bordeaux et imposer à la France la République du *Siècle*. C'est pour cela qu'il est tombé, aux applaudissements de tous les bons citoyens. En vérité, il serait dérisoire d'attribuer au maréchal Mac-Mahon la mission de continuer la politique radicale de M. Thiers et de M. Dufaure.

L'*Ordre* traite le même sujet à un autre point de vue. En quelques lignes, il réfute le sophisme du *Siècle*, quoique certainement il n'ait pas lu le *Siècle* imprimé ce matin.

Que les amis de M. Thiers cessent donc de se bercer d'un vain espoir. Le pays ne veut point recommencer les expériences de l'essai *loyal*. Il a vu l'abîme, il n'y tombera pas.

Il peut être agréable aux anciens officiers de mer au maréchal président la possibilité de sortir du paste de Bordeaux; nous estimons, nous, que c'est au gloire d'y rester fidèle.

Quant à dire que le gouvernement actuel ne peut pas mourir, tel n'est pas l'avis des prélats, des procureurs généraux et autres fonctionnaires du 4 septembre: le pouvoir judiciaire et administratif leur a prouvé que le maréchal président pourrait en aussi agir. Les radicaux eux-mêmes sont convaincus de ce fait.

Pour le moment, les conservateurs ne sauraient demander plus, et si la majorité doit diviser sur quelques points, il est un terrain sur lequel ils se sont toujours certain de la rejoindre. Ce terrain c'est celui de la conservation sociale. La majorité a la ferme résolution de combattre par toutes les moyens possibles l'anarchie modérée ou le démagogisme violente. Qu'on ne l'oublie pas.

Or, l'assemblée nationale est souveraine, et M. le duc de Magenta est président de la République.

☞ Il y a plus de 15 ans que les machines à coudre de Grover et Baker ont été introduites dans le fond et, depuis ce temps leur réputation n'a cessé de grandir. Aujourd'hui leur vente dépasse celle de toutes les autres. Dépôt général, Canal 107.

— On va installer prochainement les reptiles du Jardin des Plantes dans le nouveau local construit spécialement pour eux.

Le bas le destiné aux crocodiles a la forme d'une vaste vaire; il mesure vingt mètres de longueur sur quatre de large.

La fosse est formée de vingt cages vitrées et grillées, soudaines pour les serpents, que les curieux pourront voir tout à leur aise.

Des tuyaux distribueront de l'eau froide ou chaude, selon le climat, dans chaque bassin.

☞ Il est nouvellement reconnu qu'il y a bénéfice à gagner à se servir des machines à coudre de Grover et Baker; ce qui le prouve, c'est, c'est tout bonnement ceux qui vient. Dépôt général Canal 107, rue du Canal, en face de la rue St Charles.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

FORCE AUX ENFANTS.—On apprend généralement que les cultivateurs d'arbres fruitiers doivent cependant petite amnistie, les plus beaux produits de toute vergnes dans la Salle de l'Exposition. La température de mai et les pluies de juin n'ont pas été favorables aux horticulteurs, mais les efforts persévérants d'un certain nombre d'entre eux ont triomphé de l'intempérie des saisons, et nous pouvons nous attendre à une belle exposition. Les organisateurs de la foire font appel à tout le monde: tous ceux qui ont temps à obtenir de beaux fruits sont invités à les exposer. Et comme il est difficile de séparer la fleur du fruit, les dames sont spécialement invitées à orner les tables de bouquets qui ajouteront au charme du spectacle. Il y aura samedi exposition partielle des fleurs les plus rares et des fruits les plus délicats. MM. Dayd et Twichell recevront, à la Salle de l'Exposition, les fleurs et les fruits que l'on voudra exposer.

Les métropolitains semblent avoir juré une guerre à outrance à la race canine et maintenant ils prétendent chiens coursants, lévriers, dogues et roquets, sans pitié pour l'âge ni le sexe de leurs victimes.

Les cadavres des pauvres bêtes, immolées en vertu d'un ordre barbare, et sous prétexte d'hydrophobie—eux, à notre avis, ce n'est pas eux, mais leurs pseudonymes qui sont enragés,—jonchent les rues de la ville, et comme ces cadavres sont abandonnés sans sépulture, ils répandent une odeur qui n'est rien moins qu'agréable et qui incommode les passants, bien plus que ne feraient cent chiens réputés hydrophobes.

La police devrait prendre des mesures pour obvier à cet inconvénient, car tout le monde n'est pas de leur avis et se trouve pas comme elle que le corps d'un ennemi sent toujours bon.

— On parle d'une guerre probable, entre les laitiers du Troisième district et les bolligueux métropolitains de Badger. A propos de vaches et de pâturage, il paraît que la police a reçu l'ordre de forcer les propriétaires de bétail à garder leurs bêtes dans des enclos, afin qu'elles ne puissent pas courir en liberté dans les rues; mais les laitiers ont décidé que cet ordre était injuste et nuisait fort à leurs intérêts; ils ont donc résolu qu'ils n'obéiraient qu'à moitié; c'est à dire, qu'ils ne laisseraient pas leurs vaches au pâturage, plus haut que la rue Bienville, et que ils ne retrairaient pas d'une semelle.

La rue Bienville est donc le Rubicon qu'auront à franchir les métropolitains.

Dans l'après-midi de dimanche, on avait trouvé dans le canal Claiborne, près de la rue Montégut, le corps d'un petit enfant et l'on avait supposé qu'il s'était noyé accidentellement.

On a lieu de croire maintenant que sa mort est le résultat d'un crime, et après beaucoup de recherches, on a arrêté, hier, une jeune femme du nom de Corinne Scott, sur laquelle on soupçonne d'être coupable de l'infanticide.

Un incendie s'est déclaré vers dix heures et demie mardi soir, dans la cuisine d'une maison située au N° 440 de la rue Bourbonne. La bâtisse a été partiellement endommagée, et les flammes gagnant les trois maisons voisines, situées aux Nos 497, 493 et 501 de la même rue, elles ont été légèrement endommagées.

Les pertes totales ne sont, cependant, qu'à $1,000 et les quatre maisons désignées plus haut, appartenant toutes à Madame Brown, sont assurées à la Compagnie Mutuelle d'Orléans.

— Vers dix heures encore, mardi soir, une lampe à huile de pétrole a fait explosion, avec un terrible fracas, dans une grocerie sise au coin des rues Dryades et Joséphine. Le propriétaire, M. Lacey, qui allumait cette lampe, a été brûlé grièvement. L'huile en flamme s'était répandue sur ses épaules et sur ses bras, et il aurait probablement été rôti vivant, sans l'aide de quelques voisins.

— Un homme du nom de William Spurus, traversant, hier après midi, vers sept heures, la voie ferrée du chemin de Morgan, au pied de la rue Peter et Levée, a eu la jambe écrasée par la roue d'une locomotive.

On a dû transporter le malheureux à l'hôpital de Charité.

Nous recevons des billets d'invitation pour un grand festival qui sera donné, samedi soir, aux Jardins Magnolia. Nous prions M. Charles Houman, le propriétaire des jardins et l'ordonnateur de la fête, de recevoir nos remerciements.

TEMPERATURE. — 16 juillet 1873.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrades.
6 A. M.	79	27
12 M.	83	28
3 P. M.	90	32
6 P. M.	85	29

— Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

MORT D'UN AÉRONAUTE.—L'aéronaute La Mountain, de l'(Michigan) qui avait opéré avec succès de nombreuses ascensions, notamment en Virginie, pendant la guerre de sécession, pour surveiller les mouvements de l'armée confédérée, vient de trouver une mort affreuse dans sa dernière tentative de voyage aérien. C'était à Ionia (Michigan), le 4 courant, anniversaire de la proclamation d'indépendance des Etats-Unis. A 3 heures et demie de l'après-midi, M. La Mountain prenait place dans la nacelle d'un ballon,—non un ballon de soie, comme on les fait d'ordinaire,—mais un ballon de papier, une espèce de montgolfière, s'élevait rapidement aux acclamations de plus de 10,000 spectateurs.

Mais l'aérostat ne s'était guère élevé de plus d'une centaine de pieds que l'on remarqua une irrégularité singulière dans ses mouvements et une grande agitation de la part de l'aéronaute, lequel se tenait cramponné aux cordes d'attache de la nacelle, comprenant évidemment de les arraser. Et le ballon continuait à monter avec rapidité, mais non uniformément; il était ballotté comme un navire battu par les vagues. Tous les yeux étaient fixés sur M. Le Mountain et tous les cœurs étaient oppressés par le pressentiment d'une catastrophe imminente.

Un silence de mort régnait dans cette foule, naguère si bruyante, de plus de 10,000 personnes. A la hauteur d'un demi-mille environ, le ballon resta quelques secondes immobile, puis il reprit impétueusement son essor, mais sans nacelle.... Elle s'était détachée et redescendait avec une vitesse vertigineuse, l'aéronaute accroché aux cordes. On le vit, d'abord la tête en bas, puis dans une position horizontale, faire des efforts désespérés pour se servir de la nacelle comme d'un parachute, en le retournant sous dessus dessous. Mais il ne put y parvenir. Epuisé sans doute, il lâcha les cordages, et quelques secondes après il tombait sur le sol, les pieds premiers.

On se précipita à lui, mais on ne ramassa qu'une sorte de bouillie de chair ensanglantée. A l'endroit de la chute un trou de six pouces de profondeur avait été fait dans la terre. Les restes inféconnaissables du professeur ont été relevés et placés dans un square voisin, où des milliers de personnes les ont visités. Cet horrible accident a mis fin aux réjouissances du 4 juillet. La soirée de ce jour s'est joyeusement commencé s'est écoulée dans une mortre tristesse, sans fusées ni feux d'artifices. On eût dit que la population entière d'Ionia venait d'être frappée par une calamité publique. Le lendemain, les lambeaux sanglants du corps de M. La Mountain ont été expédiés par chemin de fer à Brookly (Michigan) où il avait son domicile.

CYNISME.—Avant-hier soir, en l'absence du mari et des enfants de Mme Porter, un certain Robert Armstrong s'est introduit dans la résidence de cette dame, à Sandy Creek (Pennsylvanie), et l'a rendue victime d'un outrage, sans être retenu par la considération qu'elle était dans un état de grossesse très avancée. Ce crime a eu pour résultat une délivrance avant terme, suivie de laquelle Mme Porter succombe inévitablement. Armstrong a été arrêté par un policeman qui, dans la crainte qu'on ne lui enlevât son prisonnier pour le lyncher, est parti seul avec lui pour Pittsburg, en vue de ne pas attirer l'attention. En route, Armstrong a sauté hors du train lancé à toute vitesse, et l'on ne l'a pas vu depuis. Mme Porter est dans un état misérable. (idem.)

— Un mot de Cham:

Il rencontre dernièrement un marchand de tableaux qui lui dit:

— J'ai admiré à ... un paysage qui vaut bien trois mille francs, et je ne l'ai payé que douze cents. Vous parie-t-il le pari?

— C'est comme moi, lui répond Cham; l'autre jour, un passeur m'a demandé la monnaie de vingt francs; je ne lui en ai rendu que seize et je me suis sauvé!

On parlait d'un de nos jeunes gommeux et l'on semblait douter un peu de son courage.

— Il a cependant fait partie d'un bataillon de marche pendant le siège, dit un des assistants.

— Il a fait mieux! il a bien d'à la tête de sa compagnie, ajouta un autre de l'air le plus grave.

— Lui!

— Il a même été tellement blessé... des reins, dans le dos, quoi, en marchant, qu'il est resté en arrière et n'a jamais revu depuis les rangs!

Faits Divers.

— Hier matin, est arrivé à la Halle un bœf de race de Durham d'Angleterre, récolte de 1872.

Ce cas, surprenant d'un bœufgrand, a été signalé toute la journée au centre de la Halle.

On sait, surprenant d'un bœufgrand, deux abeilles continuent l'une un dégustation de fraises, et l'autre les pièces de monnaie déposées par les promeneurs d'échantillons et distribuées aux porteurs.

Ce bœf précoce a été résulté dans la province d'Ecosse et prétend des propriétaires de MM. Willrich et Kopkinson.

Les acquéreurs de ces spécimens de la récolte sont MM. Bigot et Taverale, boulangers, rue Montmartre.

On lit dans le *Journal de Paris*:

Certaines feuilles prussiennes inventent les plus sottes histoires pour discréditer les membres du gouvernement actuel.

L'une d'elles prétend que M. le duc de Broglie est dans de grands embarras d'argent, qu'il va être obligé de vendre son propriété et que M. le duc d'Aumale a offert de lui venir en aide.

Une autre prétend que M. de Broglie a forcé le général Appert à déménager, afin de s'emparer de son appartement.

Il est à prime nécessaire de réfuter ces méprisables commérages. Les embarras d'argent du duc de Broglie n'ont jamais existé que dans l'imagination des Prussiens de Berlin ou de Paris.

Quant à l'histoire de l'appartement, voici la vérité: M. de Broglie étant obligé de s'installer à Versailles, se proposait de louer le petit hôtel récemment occupé par le maréchal Mac-Mahon, lorsqu'il apprit qu'il avait été devancé par le général Appert. Il s'est rabattu alors sur l'appartement que l'honorable général venait de quitter. Et voilà comment ils *forcent* M. et Mme Appert à déménager.

Il faut vraiment que la haine de la France soit bien forte chez certaines écrivains pour leur faire imaginer des fables aussi ridicules.

— Dans sa séance de mardi, qui a clos sa session extraordinaire, le conseil municipal de Lyon a été occupé du projet d'établissement d'une Faculté de médecine dans cette ville, projet sur lequel l'Assemblée doit statuer prochainement.

Sur un rapport présenté par M. le docteur Gailleton, au nom de la commission des intérêts publics, le conseil municipal a pris à l'unanimité une délibération dont voici la substance:

La ville de Lyon s'engage à consacrer une somme de quatre millions à l'établissement de cette Faculté. Dans cette somme n'est pas comprise la valeur de 12,000 mètres de terrain appartenant à la ville, et qui formeront une partie de l'emplacement de la Faculté.

Celle-ci serait installée sur les terrains de la Nitriserie, sur le quai du Rhône et en face de l'Hôpital militaire.

La ville garantit à l'Etat pendant quatre ans l'équilibre entre les recettes et les dépenses de la Faculté. Elle assure également pendant le même temps l'installation provisoire jusqu'à l'achèvement définitif des constructions.

Il sera ouvert, à cet effet, un concours d'architecture auquel des prix s'élevant à la somme de 35,000 fr. seront affectés.

La ville ne contractera pas d'emprunt et fera face aux dépenses avec les ressources constatées par l'administration.

Ces 4,000,000 seront portés au budget extraordinaire et seront payés en quatre termes égaux dans une période de quatre ans.

Le conseil municipal de Lyon a invité l'administration à présenter immédiatement cette délibération au gouvernement.

— M. Numa Baragnon, le vigoureux député de la droite, a de l'esprit.

Le 9 mai, dînant chez M. Thiers, il prévint celui-ci que la majorité le renverrait indubitablement dans la semaine, en dépit des 30 voix desquelles M. Thiers se disait sûr.

— Si bien, lui dit M. Baragnon, que je vous demande un délai d'un mois pour vous rendre ma visite de digestion, afin de ne paraître point, si je me tenais dans le délais de rigueur, insulter à votre chute.

Arriva le 24 mai, qui donna raison au député.

Avant-hier 22 juin, fidèle à son engagement, M. Baragnon se rendit chez M. Thiers pour lui rendre ma visite de digestion.

Etonnement de M. Thiers, qui prit ensuite la chose spirituellement et en souriant. La conversation, mode d'abord sur divers sujets, tomba sur la politique, puis finalement sur la question des centimes additionnels.

— J'ai horreur des enterrements civils, s'écria M. Thiers; — mais les incidents qui se sont produits à l'occasion de M. Brousse m'intéressent tellement, que j'ai envie d'ordonner par testament qu'on m'enterre civilement, pour voir ... si on osera me refuser, à moi, les honneurs militaires.

— Ce serait un scandale inutile, et à quoi cela vous avancerait-il? M. Baragnon, puisque vous ne serez plus là pour juger de l'effet, et que vous ne pourriez pas interpeller le gouvernement à ce sujet?

M. Thiers sourit.

— Depuis quelque temps la direction du Jardin d'acclimatation se livrait fort inutilement à la recherche du voleur nocturne qui lui enlevait nos plus beaux canards mandarins, nos canards siffleurs, etc. Malgré une surveillance très active, il lui était impossible de le surprendre. Hier, cependant, le gardien de nuit, qui se tenait depuis plusieurs heures dans une remise sur les bords du lac, aperçoit deux formes blanches se penchant sur l'eau et saisissant quelques canards qu'elles enlevèrent avec une dextérité incroyable.

Le gardien épaule son fusil chargé à petit plomb, tire sur les voleurs, dont l'un reste sur le carreau. Il s'approche et reconnaît, à sa grande stupéfaction, les deux deux grands pélicans blancs des lacs d'Egypte récemment envoyés au Jardin par le vice-roi.

Cesingulier voleur importait à lui seul six canards dans la poche profonde qu'il possède sous le bec.

— On lit dans le *Droit*:

Hier, vers dix heures et demie du soir, à la sortie de la représentation du Cirque des Champs-Elysées, le sieur A....., négociant, rue Turbigo, s'approche d'un individu fort bien mis, qui fumait, et, poliment, lui demanda la permission d'allumer son cigare au sien.

Pour toute réponse, cet homme tire de sa poche un pistolet qu'il ajuste sur la poitrine du négociant. Ce pistolet détourne l'arme.

D'autres personnes interviennent; des gardiens de la paix arrivent, et le singulier personnage est conduit au poste du Palais de l'Industrie.

Là, il déclare qu'il est l'empereur Napoléon III et qu'il a été enlevé de son trône le sieur A..., parce qu'il a reconnu en lui l'usurpateur de son trône.

Ce malheureux inspiré, dont il n'a pas été possible de savoir le nom, l'état civil, avait sur lui un portefeuille garni de billets de banque et une montre en or.

Il a été envoyé à la préfecture, où son état mental sera l'objet d'un examen.

Dans la même soirée, une femme en proie à un accès d'aliénation mentale se précipitait dans la même pièce du pont d'Austerlitz.

Un passant, nommé Hippolyte L..., tapissier en chaises, remontant passage de l'Orient, lui retire vivante et la conduit au poste du boulevard Masséna.

"Tenez, s'écrie-t-il, je viens de retirer de l'eau cette femme qui l'était jetée dans le Styx par jalousie de la déesse Proserpine. Je l'ai arrachée au fleuve infernal!"

Cet homme était sans doute venait de sauver une fille de la Seine.

Cette dernière est une veuve V....., domicilié rue ...

L'un et l'autre ont été également envoyés à la préfecture, où il ne dit dans leur intérêt faites quelque chose de fort.

— On écrit de Metz au *Courrier du Bas-Rhin*:

Les travaux de nos forts sont poussés aussi vivement, et le mont de remplacement de cette caserne au fort de Queuleu, et jusqu'ici ils sont, elle sera occupée par les réserves. Il arrivera que arriveront dans notre ville. Les travaux vont avec ardeur à la troisième caserne qui sera construite dans le même fort, de sorte que, jusqu'en automne, les ouvrages de maçonnerie pourraient bien être achevés. Les déblaiements de terre sont de nouveau repris, et si l'on continue les travaux de cette manière, le fort pourrait bien être achevé dans l'espace d'une année. Les forts Saint-Privat et Saint-Quentin, dont les travaux sont poussés avec plus d'énergie encore, mettront plus de temps à être achevés. Tous les forts autour de Metz renferment peut-être 20,000 hommes, qui en temps de paix sont presque vides, mais qui, en cas de guerre, pourraient recevoir un nombre considérable de troupes.

— A l'époque des fameuses réunions publiques, auxquelles nous devons les discours Barodet et Lucien Brun, il était de bon ton de se moquer de ceux qui allaient dans le salle du Denfert-Ochereau entendre des discours, et des orateurs qui les prononçaient. Mais, ceux-ci, en définitif, ne sont pas, un de ces anciens amis qu'il ne faudrait pas d'opinion si éclatante.

Il y a quelque temps, un ouvrier, entraîné par la foule jusqu'à la salle, s'approchait de la tribune. Comme, tel jour, il était, un peu, beaucoup et tant, tel en devenu radical, il prononcait des discours révolutionnaires.

— Un jour, mon chef, répondit le fils de la Cambrière avec un dédain impossible à rendre, mon chef m'a dit qu'il était possible à un individu de voir dans la tribune sans y monter!

Depuis la philosophie de la politique des Cambrière de citoyen Lockroy est plus dans ces dix mots.

Dîner simultané gratuit:
Un cordonnier, un Prussien et un chien dînent ensemble à la table d'hôte de la Rotonde, à ceux qui ne comprennent pas un dîner français.
On dînera ainsi tous les soirs à partir de ce jour.
Ainsi soit-il.

DICTIONNAIRE ROMANTIQUE.

Première série: Dédicaces à la manière de P. F. G. Gandin:
Sur la carte de M. Fouinel: *Pinsé Pour Circulaire.*
Sur la carte d'un chéteur: *Pour Pantoufle Confortable.*
Sur la carte d'un enrichissant: *Pour Pantoufle Dorée.*
Sur la carte d'un théâtrolâtre: *Pour Paraître Cavant.*

(*A suivre.*)

Il n'est pas de prétexte qui puisse faire survenir par les jeunes gens qui ne SUCENT d'eau minérale, quand l'usage est très honorable, puisque des pain pour deux sous dans de pots de pommes de pommes, à 10 cents la pièce, mangent de cette pomme le verre, chez M.M. Adam Bernard, pâtissier-confiseur, 5, place des rues Bourbon et Bienville.

☞ Comme les régulateurs le jour de la paye, les dents doivent être toujours propres, brossées et soignées. Introduisons donc cet objet de propreté avec l'incomparable SOZODONTE, et quand même elles seront vieilles dans la bouche, elles seront encore assez bonnes qui les jeunes. M.J.B.

Décédé, mercredi, 16 juillet, à l'âge de six mois, FRANCIS J. FELIU, fils de Jos. Feliu et de Rosa Mulas. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à trois heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, ainsi que Bagnolles et Amour.

Décédé, mercredi, 16 juillet, à l'âge de six mois, FRANCIS J. FELIU, fils de Jos. Feliu et de Rosa Mulas. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à trois heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, ainsi que Bagnolles et Amour.

Décédé, à Biloxi, Miss., mercredi, 16 juillet 1873, à 7 heures du matin, à l'âge de 40 ans, Mme E. WEING, née à Strasbourg. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu AUJOURD'HUI, à partir à l'anniversaire que délibération doit voici la substance:

La ville de Lyon s'engage à consacrer une somme de quatre millions à l'établissement de cette Faculté. Dans cette somme n'est pas comprise la valeur de 12,000 mètres de terrain appartenant à la ville, et qui formeront une partie de l'emplacement de la Faculté.

Celle-ci serait installée sur les terrains de la Nitriserie, sur le quai du Rhône et en face de l'Hôpital militaire.

La ville garantit à l'Etat pendant quatre ans l'équilibre entre les recettes et les dépenses de la Faculté. Elle assure également pendant le même temps l'installation provisoire jusqu'à l'achèvement définitif des constructions.

Il sera ouvert, à cet effet, un concours d'architecture auquel des prix s'élevant à la somme de 35,000 fr. seront affectés.

La ville ne contractera pas d'emprunt et fera face aux dépenses avec les ressources constatées par l'administration.

Ces 4,000,000 seront portés au budget extraordinaire et seront payés en quatre termes égaux dans une période de quatre ans.

Le conseil municipal de Lyon a invité l'administration à présenter immédiatement cette délibération au gouvernement.

M. Numa Baragnon, le vigoureux député de la droite, a de l'esprit.

Le 9 mai, dînant chez M. Thiers, il prévint celui-ci que la majorité le renverrait indubitablement dans la semaine, en dépit des 30 voix desquelles M. Thiers se disait sûr.

— Si bien, lui dit M. Baragnon, que je vous demande un délai d'un mois pour vous rendre ma visite de digestion, afin de ne paraître point, si je me tenais dans le délais de rigueur, insulter à votre chute.

Arriva le 24 mai, qui donna raison au député.

Avant-hier 22 juin, fidèle à son engagement, M. Baragnon se rendit chez M. Thiers pour lui rendre ma visite de digestion.

Etonnement de M. Thiers, qui prit ensuite la chose spirituellement et en souriant. La conversation, mode d'abord sur divers sujets